

FICHE INFORMATION PATIENTS

Votre enfant va avoir un scanner

Madame, Monsieur,

Un examen radiologique a été proposé pour votre enfant.

Ce document vous informe sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur l'état de santé de votre enfant ainsi que sur les médicaments qu'il prend (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de ses anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Le principe du scanner est de réaliser grâce à des rayons X des images en coupe des organes, puis d'étudier leur forme, leur taille et leur densité pour repérer les anomalies et permettre, le cas échéant, leur traitement.

Pourquoi faire un scanner ?

Cet examen permet de façon fiable la recherche d'anomalies au niveau de différents organes et d'orienter le diagnostic et le traitement.

Le scanner permet de détecter certaines anomalies qui ne sont pas visibles sur les radiographies simples et sur l'échographie. Il étudie bien en outre les vaisseaux et le fonctionnement de certains organes après injection d'un produit de contraste dans le sang.

En situation d'urgence, il a l'avantage d'être souvent le plus rapide et le plus complet des examens radiologiques. Si une anomalie est détectée, un traitement sera mis en route, donnant à votre enfant les meilleures chances pour l'évolution favorable de sa maladie.

Comment se préparer pour un scanner ?

Il faut être à jeun, sans boire ni manger durant les trois heures précédant l'examen. Pour les nourrissons de moins de six mois, un jeûne de 1 heure est suffisant.

Sédation (produit calmant)

Si votre enfant est inquiet ou si l'examen nécessite une immobilité totale, le radiologue aura éventuellement recours à un produit calmant. Il pourra s'agir d'un sirop, d'un petit lavement ou d'une injection intramusculaire ou intraveineuse. Ces produits ne sont pas des anesthésiques mais des sédatifs.

Leur but est de calmer l'enfant ou de faciliter son endormissement pendant la durée de l'examen.

Bien sûr la dose sera adaptée à son âge et au temps nécessaire à la réalisation de l'examen. Si elle est importante, une surveillance cardiorespiratoire sera mise en place.

Dans ces conditions, les risques de cette sédation sont faibles.

Il peut s'agir parfois d'un ralentissement respiratoire passager. Comme celui-ci est favorisé par un encombrement nasal ou bronchique, vous devez signaler au radiologue si votre enfant est enrhumé ou s'il tousse, et des précautions particulières seront prises.

Plus fréquemment, il peut s'agir d'un réveil tardif car la susceptibilité aux produits utilisés est variable d'un sujet à l'autre. Dans tous les cas, votre enfant sera surveillé jusqu'au réveil complet et si le sommeil se prolonge trop, il sera gardé le temps nécessaire dans un lit.

Le déroulement de l'examen

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel adapté à l'âge de votre enfant (planchette, bandes, cales de mousse, sacs de sable) sera éventuellement utilisé pour éviter au maximum qu'il ne bouge ou qu'il ne tombe.

L'injection du produit de contraste nécessite une ponction veineuse par une petite aiguille ou un cathéter (tuyau en plastique) souple. Chez l'enfant, les veines les plus accessibles sont situées au niveau du coude ou de la main. Chez le nourrisson, elles sont situées sur le cuir chevelu, le cou, la main et le pied.

Cette ponction veineuse nécessite sa collaboration s'il est en âge de comprendre, et éventuellement la vôtre s'il est petit et si vous acceptez de rester à son côté pour lui parler pendant l'examen. Des mesures spécifiques en vue de réduire la douleur lors de ce geste (crème, sédatif, eau sucrée...) pourront être mises en œuvre, le médecin vous fournira les informations le cas échéant.

Un personnel qualifié réalisera l'examen et vous expliquera les différentes étapes successives.

Après cette injection, une ou plusieurs séries de radiographies en coupes seront faites, avant et éventuellement après l'injection d'un produit de contraste.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

La salle d'examen contient un matériel de radiologie et de réanimation adapté aux normes en vigueur. Les risques d'un scanner sont faibles. Les complications observées sont rares : hématome ou fuite du produit au point de ponction, allergie au produit, chute de la table.

L'intolérance au produit injecté se manifeste parfois par une bouffée de chaleur ou un accès de nausée. Il s'agit plus rarement d'une allergie vraie, avec urticaire, œdème ou ralentissement cardiaque. Si votre enfant est sujet à des réactions allergiques, vous devez en prévenir le médecin qui réalise l'examen. S'il a déjà eu une réaction allergique lors de l'injection de produit pour un examen radiographique, des précautions particulières seront prises.

Le rendez-vous

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Votre enfant est-il allergique ?

à certains médicaments ou pommades, ou est-il asthmatique ?

OUI NON

a-t-il eu une réaction particulière lors d'un examen radiologique ?

OUI NON

A-t-il ou a-t-il eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ?

OUI NON

Madame, Mademoiselle, si vous souhaitez rester auprès de votre enfant pendant l'examen, êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?

OUI NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....
.....
.....

Document à signer et dater 48 heures avant l'examen, et à porter le jour de l'examen

Madame, Monsieur.....
A personnellement rempli cette fiche le.....
Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé
Le : **Signature :**
A :

Source : Ce document a été élaboré sur la base des fiches d'informations patients rédigées et mises à disposition par la Société Française de Radiologie (sfrnet.org).

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que votre enfant est amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.